

**COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

278, rue Nicolas Parent
73000 CHAMBERY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER

278, rue Nicolas Parent
73000 CHAMBERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Savoie de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 10 avril 2023

SAS BBM & Associés

Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name and title of the auditor.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
---------------------------------------	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	481 647.14	(124 635.82)	357 011.32	371 452.41
Terrains	24 000.00		24 000.00	24 000.00
Constructions	413 803.41	(88 207.53)	325 595.88	336 723.46
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	43 843.73	(36 428.29)	7 415.44	10 728.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	35.00		35.00	35.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	35.00		35.00	35.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	481 682.14	(124 635.82)	357 046.32	371 487.41

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	16.70		16.70	
CRÉANCES	183 757.67		183 757.67	430 689.24
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 724.01		13 724.01	7 889.77
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	170 033.66		170 033.66	422 799.47
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 216 083.10		1 216 083.10	1 009 438.22
Valeurs mobilières de placement	174 271.00		174 271.00	174 271.00
Disponibilités	1 041 812.10		1 041 812.10	835 167.22
Charges constatées d'avance	2 175.25		2 175.25	2 618.28
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 402 032.72		1 402 032.72	1 442 745.74

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 883 714.86	(124 635.82)	1 759 079.04	1 814 233.15
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 392 020.77	1 084 461.53
Réserves statutaires ou contractuelles		1 392 020.77	1 084 461.53
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		(61 311.26)	307 559.24
Situation nette (sous total)		1 330 709.51	1 392 020.77
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 330 709.51	1 392 020.77
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		57 331.76	88 085.13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		57 331.76	88 085.13
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		3 028.00	5 782.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		3 028.00	5 782.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS			
DETTEs		368 009.77	328 345.25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		82 602.21	66 888.09
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		21 873.89	13 949.84
Dettes fiscales		1 727.00	1 199.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		261 806.67	246 308.32
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		368 009.77	328 345.25
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 759 079.04	1 814 233.15

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	38 264.00	40 024.00	(1 760.00)	-4.40 %
Ventes de biens et services	88 687.10	63 039.97	25 647.13	40.68 %
Ventes de biens	14 378.15	11 965.95	2 412.20	20.16 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	74 308.95	51 074.02	23 234.93	45.49 %
. dont parrainages	697.50		697.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	38 854.00	122 501.00	(83 647.00)	-68.28 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	383 224.25	411 311.40	(28 087.15)	-6.83 %
Dons manuels	374 860.11	407 078.40	(32 218.29)	-7.91 %
Mécénats	8 364.14	4 233.00	4 131.14	97.59 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	192 459.42	495 048.61	(302 589.19)	-61.12 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	3 471.26	2 312.34	1 158.92	50.12 %
Utilisations des fonds dédiés	30 753.37	5 811.06	24 942.31	
Autres produits	49.75	6.00	43.75	
PRODUITS D'EXPLOITATION	775 763.15	1 140 054.38	(364 291.23)	-31.95 %
Achats de marchandises	2 010.75	1 199.50	811.25	67.63 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	198 627.78	172 452.74	26 175.04	15.18 %
Aides financières	418 426.89	406 769.13	11 657.76	2.87 %
Impôts, taxes et versements assimilés	5 968.25	5 400.68	567.57	10.51 %
Salaires et traitements	133 170.67	99 502.14	33 668.53	33.84 %
Charges sociales	40 388.98	32 027.56	8 361.42	26.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 663.63	19 877.70	(1 214.07)	-6.11 %
Reports en fonds dédiés		76 675.02	(76 675.02)	
Autres charges	34 505.92	29 745.96	4 759.96	16.00 %
CHARGES D'EXPLOITATION	851 762.87	843 650.43	8 112.44	0.96 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(75 999.72)	296 403.95	(372 403.67)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	9 713.74	7 389.09	2 324.65	31.46 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	9 713.74	7 389.09	2 324.65	31.46 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	9 713.74	7 389.09	2 324.65	31.46 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(66 285.98)	303 793.04	(370 079.02)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	6 884.82	4 707.50	2 177.32	46.25 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 884.82	4 707.50	2 177.32	46.25 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	637.10	2.30	634.80	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	637.10	2.30	634.80	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 247.72	4 705.20	1 542.52	32.78 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 273.00	939.00	334.00	35.57 %
TOTAL DES PRODUITS	792 361.71	1 152 150.97	(359 789.26)	-31.23 %
TOTAL DES CHARGES	853 672.97	844 591.73	9 081.24	1.08 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(61 311.26)	307 559.24	(368 870.50)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	4 149.42 2 397.50	65 945.40	4 149.42 2 397.50 (65 945.40)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 546.92	65 945.40	(59 398.48)	-90.07 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	4 149.42 2 397.50	65 945.40	4 149.42 2 397.50 (65 945.40)	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 546.92	65 945.40	(59 398.48)	-90.07 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DE LA SAVOIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.3.1	Tableau de variation	15
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.4	<i>Dettes</i>	15
3.2.4.1	Etat des échéances	15
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	18
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	20
4.2.1.3	Mécénat.....	20
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32
5.2.5	<i>Identité de l'entité établissant des comptes combinés avec les comptes du CD</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Mise en place d'une nouvelle convention relative aux traitements des libéralités (legs, donations et assurances-vie) au sein de la Fédération. Désormais, l'ensemble des libéralités sont réparties par moitié entre la Ligue nationale contre le cancer et notre Comité départemental et ce, avant déduction des 4% de frais de gestion. Le principe de « Concertation recherche » n'existe plus dans le cadre de cette nouvelle convention et l'ensemble des fonds reversés au Comité sont « d'utilisation libre »
- Reprise du Village & Relais pour la Vie en juin 2022 avec 2 années consécutives d'annulation du fait de la Covid. Cette manifestation sportive & solidaire a permis de dégager un bénéfice de 15 156,41€ intégralement utilisé eu cours de l'exercice pour le financement des soins oncologiques de support proposés par le Comité aux savoyards malades & leurs proches aidants
- Passage à temps plein de la Chargée de mission Aides pour les Personnes Malades & Proches à effet au 3/01/2022 (auparavant à 80%)

Il n'y a pas d'événement post-clôture significatif à signaler.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	477 424,60	4 222,54	0,00	481 647,14
Immobilisations financières	35,00	0,00	0,00	35,00
Total	477 459,60	4 222,54	0,00	481 682,14

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	4 222,54	0,00
→ ...menuiseries	2 946,00	
→ ...Ecran TV	149,00	
→ ...PC	1 127,54	
Immobilisations financières	0,00	0,00
Total	4 222,54	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	105 972,19	18 663,63		124 635,82
Amort.Immobilisations financières				
Total	105 972,19	18 663,63	0,00	124 635,82

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	35,00	0,00	0,00	35,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	35,00	0,00	0,00	35,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	13 724,01	13 724,01	
→ Autres Créances	170 033,66	170 033,66	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	2 175,25	2 175,25	
Total	185 932,92	185 932,92	0,00

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	174 271,00	172 605,43			
Total	174 271,00	172 605,43	0,00	0,00	0,00

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	122 228,03	
Livrets et comptes épargne	619 584,07	
Comptes à terme	300 000,00	3 228,75
Total	1 041 812,10	3 228,75

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs	16,70	
→ La Poste	16,70	
Créances clients et comptes rattachés	13 724,01	7 889,77
→ Mairie Chambéry	3 100,00	
→ Siège national	433,07	423,00
→ Comité de l'Isère	70,36	
→ Collectes de verres	10 120,58	7 466,77
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	170 033,66	422 799,47
→ Koesio	235,20	
→ Legs à recevoir du siège national	117 178,32	359 887,51
→ Dons à recevoir	175,41	
→ Dons à recevoir du siège national	31 042,23	31 620,26
→ Prélèvements automatiques	2 757,00	2 420,00
→ Divers produits à recevoir	1 640,50	3 919,50
→ Subventions à recevoir	17 005,00	22 952,20
→ Subvention CNAM siège national		2 000,00
Disponibilités	1 041 812,10	835 167,22
Total	1 225 586,47	1 265 856,46

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
... Cotisation France Bénévolat	65,00	
... Adhésion Rando Santé	43,00	42,00
... Grenke	270,00	579,60
... Zoom	12,46	12,46
... CPL Immobilier	1 319,86	1 485,39
... BSO	352,56	327,78
... Sasic	112,37	111,05
... Adhésion 4S		60,00
Total	2 175,25	2 618,28

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	1 084 461,53	307 559,24						1 392 020,77
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	307 559,24	-307 559,24				-61 311,26		-61 311,26
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 392 020,77	0,00	0,00	0,00	0,00	-61 311,26	0,00	1 330 709,51

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		67 461,00	61 675,02	0,00	14 246,87	47 428,15
→ ... Subvention ARS	2021	67 461,00	61 675,02		14 246,87	47 428,15
Ressources liées à la Générosité du Public :		12 521,77	11 410,11	0,00	0,00	9 903,61
→ ... Relais pour la Vie	2019	12 521,77	11 410,11		1 506,50	9 903,61
Sous-Total "Dons"		12 521,77	11 410,11	0,00	0,00	9 903,61
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
→ ... Fonds d'urgence aide sociale siège national	2021	15 000,00	15 000,00		15 000,00	0,00
Total		94 982,77	88 085,13	0,00	29 246,87	57 331,76

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	5 782,00		2 754,00	3 028,00
Total	5 782,00	0,00	2 754,00	3 028,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 602,21	82 602,21		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 600,89	23 600,89		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	261 806,67	261 806,67		
Produits constatés d'avance				
Total	368 009,77	368 009,77	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 273,00	939,00
→ Impôt sur les sociétés	1 273,00	939,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	22 327,89	14 209,84
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 251,00	2 488,00
→ Caisse de retraite	1 363,30	643,94
→ Caisse de prévoyance	2 568,81	1 873,50
→ Personnel autres charges à payer	14,67	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 019,45	1 315,00
→ Dettes congés à payer	8 234,92	5 383,99
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 421,74	2 245,41
→ Prélèvement à la source	454,00	260,00
Total	23 600,89	15 148,84

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	82 602,21	66 888,09
→ FNP - Factures non parvenues	53 191,51	51 001,63
... Siège national	45 019,74	43 749,91
... BBM	5 002,50	4 580,00
... L.Carine	120,00	
... ADMR		145,80
... CH Albertville		1 898,10
... Groupe SIZA		108,00
... Grand Chambéry	50,00	
... M.Mentec	50,00	
... C.Roulet	100,00	
... A.Chiron	2 350,00	
... EDF	73,67	66,26
... La Poste	425,60	453,56
→ Fournisseurs	29 410,70	15 886,46
... Siège national	19 002,05	794,36
... K.Barone	120,00	
... C.Biron	40,00	
... ADMR		67,34
... A.Bonnivard	48,00	
... BSO	352,56	327,78
... Comité de la Corrèze	2 643,70	2 050,17
... A.Chiron		900,00
... Comité du Puy de Dôme	2 516,99	2 728,27
... CIAS St Jean de Maurienne		192,00
... CDOS 73	360,00	
... C.Roulet		550,00
... CPRO Télécom		235,20
... K.Chevallier	200,00	
... L.Dompnier		350,00
... Trésor Public		96,00
... L.Combet	100,00	800,00
... L.Cortes	50,00	150,00
... Koesio		236,00
... Grand Chambéry		50,00
... Rando Santé Savoie		42,00
... CPL Immobilier	1 319,86	1 485,39
... C.Capaldi		450,00
... Fiducial	143,05	
... F. Eddamen	250,00	1 100,00
... Sasic		111,05
... Univr SAS		400,00
... C.Faure	250,00	
... Grenke	270,00	579,60
... J.Lacoste	290,00	920,00
... L.Josse	50,00	
... S.Baudin		50,00
... M.Mentec	400,00	750,00
... Muscat	295,86	321,30
... V.Robin	450,00	150,00
... E.T.Buisson	40,00	
... Vers Toi	218,63	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	261 806,67	246 308,32
... Notes de frais	78,20	44,32
... Recherche nationale	147 514,45	139 100,00
... Secours	4 270,00	2 384,00
... Provision reversement siège 3% RPLV	778,02	
... CH Albertville	666,00	
... Mutilés de la voix		3 000,00
... SSR Tresserve		880,00
... Recherche régionale	108 500,00	100 900,00
Total	344 408,88	313 196,41

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE SAVOIE	Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-700 309,91	-700 309,91	-992 138,26	-992 138,26
1.1	Cotisations sans contrepartie	-38 264,00	-38 264,00	-40 024,00	-40 024,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-383 224,25	-383 224,25	-411 311,40	-411 311,40
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-278 821,66	-278 821,66	-540 802,86	-540 802,86
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-19 690,43		-31 700,65	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-697,50			
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-11 341,10		-24 674,81	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-7 651,83		-7 025,84	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-38 854,00		-122 501,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-2 754,00	-2 754,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-30 753,37	-1 506,50	-5 811,06	-1 111,66
TOTAL		-792 361,71	-704 570,41	-1 152 150,97	-993 249,92

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-95 771,92	-95 771,92	-65 945,40	-65 945,40
	Bénévolat	-89 225,00	-89 225,00	-65 945,40	-65 945,40
	Prestations en nature	-2 397,50	-2 397,50		
	Dons en nature	-4 149,42	-4 149,42		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-95 771,92	-95 771,92	-65 945,40	-65 945,40

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE SAVOIE	Décembre 2022		Décembre 2021	
		EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		627 259,87	622 795,53	574 845,88	542 114,15
1.1 Réalisées en France		627 259,87	622 795,53	574 845,88	542 114,15
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		249 842,87	245 448,23	195 490,88	165 358,99
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		377 417,00	377 347,30	379 355,00	376 755,16
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		107 887,03	105 470,03	89 491,86	89 252,74
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		107 586,85	105 169,85	89 056,41	88 817,29
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		300,18	300,18	435,45	435,45
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		117 253,07	78 330,51	101 776,97	58 858,72
3.1 Frais d'information et de communication		14 616,32	14 616,32	13 452,88	13 452,88
3.2 Frais de fonctionnement		82 713,44	44 427,98	68 678,75	25 762,80
3.3 Autres charges		19 923,31	19 286,21	19 645,34	19 643,04
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				863,00	863,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		1 273,00		939,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				76 675,02	
TOTAL CHARGES		853 672,97	806 596,07	844 591,73	691 088,61
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-61 311,26		307 559,24	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	31 523,40	31 523,40	21 151,26	21 151,26
Réalises en France	31 523,40	31 523,40	21 151,26	21 151,26
Réalises à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	32 070,62	32 070,62	16 989,39	16 989,39
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	32 177,90	32 177,90	27 804,75	27 804,75
TOTAL	95 771,92	95 771,92	65 945,40	65 945,40

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	181 118,32	470 373,80
→ ... Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	181 118,32	470 373,80
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	97 703,34	70 429,06
→ ... Manifestations	21 319,38	3 396,44
→ ... Ventes	14 378,15	11 965,95
→ ... Prestations et autres ventes	25,05	
→ ... Activités de récupération	41 194,87	37 825,70
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	11 072,15	9 851,88
→ ... Produits financiers	9 713,74	7 389,09
Total	278 821,66	540 802,86

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Autres produits d'activité annexe et prestation	49,75	6,00
→ Transfert de charges	717,26	2 312,34
→ Produits exceptionnels	6 884,82	4 707,50
Total	7 651,83	7 025,84

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise sur provision IDR	2 754,00	
Total	2 754,00	0,00

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	14 246,87	1 700,00
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000,00	2 999,40
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 506,50	1 111,66
Total	30 753,37	5 811,06

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par le Trésorier en fonction de l'activité du Comité et garde un caractère permanent. Cette méthodologie avait été validé par le Conseil d'Administration en date du 17/12/2020, sans proposition de modification sur l'année 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer + charges locatives	5 870,03	355,46	1 756,47	7 981,96
Assurance	385,90	21,15	686,60	1 093,65
Electricité et eau	642,20	35,19	202,37	879,76
Téléphone	3 138,58	171,98	988,85	4 299,41
Affranchissement	292,32	26 166,68	2 025,54	28 484,54
Fournitures	11 488,88	911,03	656,11	13 056,02
Entretien sur biens immobiliers	2 788,68	152,78	878,67	3 820,13
Maintenance	1 021,40	55,96	321,80	1 399,16
Impôts et taxes	2 929,49	160,52	922,99	4 013,00
Cotisation statutaire	18 633,20	6 556,12	9 316,60	34 505,92
Total	47 190,68	34 586,87	17 756,00	99 533,55

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	66 844,43	37 690,12
Actions d'information, de prévention et de dépistage	35 920,49	33 366,32
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11 890,20	11 254,00
Frais de fonctionnement (dont communication)	60 859,78	50 729,94
Total	175 514,90	133 040,38

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	181 537,69	131 087,01
Actions d'information, prévention, dépistage	52 491,54	48 389,98
Actions de formation	1 921,67	3 243,01
Actions de recherche	12 303,26	11 353,01
Actions autres	1 588,71	1 417,87
Total	249 842,87	195 490,88
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	18 142,00	18 605,00
Actions d'information, prévention, dépistage	750,00	750,00
Actions de formation		
Actions de recherche	358 525,00	360 000,00
Actions autres		
Total	377 417,00	379 355,00

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	14 616,32	13 452,88
Frais de gestion (<i>à détailler</i>):		
... Frais de gestion	71 979,51	57 190,02
... Formation administrative	81,71	108,00
... Impôts et taxes	1 335,62	1 268,96
... Cotisation statutaire	9 316,60	10 111,77
... Charges financières	622,58	628,34
... Dotation aux amortissements	18 663,63	19 014,70
... Charges exceptionnelles	637,10	2,30
Total	117 253,07	101 776,97

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		61 675,02
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		15 000,00
Total	0,00	76 675,02

Ce tableau recense les *nouveaux* fonds dédiés de l'exercice. L'ensemble des fonds dédiés est listé au point 3.2.2.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	89 225,00	65 945,40
Prestation	Tarif négocié	2 397,50	
Mise à disposition de biens	Don en nature	4 149,42	
	Total	95 771,92	65 945,40

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	396,03				1063,68		551,04				2 010,75
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	84 887,36				87 138,31	300,18	26 301,93				198 627,78
Aides financières	40 231,87	377 417,00			778,02						418 426,89
Impôts, taxes et versement assimilés	4 107,35				299,94		1560,96				5 968,25
Salaires et traitements	78 608,55				9 344,39		45 217,73				133 170,67
Charges sociales	22 978,51				2 406,39		15 004,08				40 388,98
Dotations aux amortissements et dépréciations							18 663,63				18 663,63
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	18 633,20				6 556,12		9 316,60				34 505,92
Charges financières											
Charges exceptionnelles							637,10				637,10
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									1273,00		1273,00
TOTAL	249 842,87	377 417,00	0,00	0,00	107 586,85	300,18	117 253,07	0,00	1273,00	0,00	853 672,97

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			4 149,42		4 149,42
Prestations de services				2 397,50	2 397,50
Personnel bénévole	31 523,40		27 921,20	29 780,40	89 225,00
TOTAL	31 523	0	32 071	32 177,90	95 771,92

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 720,28
Total	4 720,28


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ... Ventes enchères	440,00
→ ... Remboursement reliquat recherche	6 444,82
Total	6 884,82
Charges exceptionnelles	
→ ... Ecart remise banque	22,90
→ ... Solde subvention CPAM dépistage 2020	614,20
Total	637,10

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

 073 - COMITÉ DE SAVOIE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-700 309,91	-992 138,26
1.1 Cotisations sans contrepartie		-38 264,00	-40 024,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-383 224,25	-411 311,40
Dons manuels non affectés		-351 871,22	-377 635,36
Dons manuels affectés		-22 988,89	-29 443,04
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-8 364,14	-4 233,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-278 821,66	-540 802,86
Manifestations		-21 319,38	-3 396,44
Ventes (dont abonnement à vivre)		-14 378,15	-11 965,95
Prestations et autres ventes		-25,05	
Activités de récupération		-41 194,87	-37 825,70
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-11 072,15	-9 851,88
Autres produits affectés			
Produits financiers		-9 713,74	-7 389,09
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-181 118,32	-470 373,80
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-2 754,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-1 506,50	-1 111,66
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-1 506,50	-1 111,66
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-704 570,41	-993 249,92
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-102 025,66	
TOTAL		-806 596,07	-993 249,92
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 003 963,26	691 594,79
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-102 025,66	302 161,31
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		14 441,09	10 207,16
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		916 378,69	1 003 963,26
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-95 771,92	-65 945,40
Bénévolat		-89 225,00	-65 945,40
Prestations en nature		-2 397,50	
Dons en nature		-4 149,42	
TOTAL		-95 771,92	-65 945,40

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		073 - COMITÉ DE SAVOIE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES		622 795,53	542 114,15	
<i>1.1 Réalisées en France</i>		622 795,53	542 114,15	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		245 448,23	165 358,99	
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		180 279,69	107 799,10	
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		49 857,15	43 134,00	
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		1 419,42	1 655,01	
<i>Actions de société et politique de santé</i>		1 588,71	1 417,87	
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>				
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		12 303,26	11 353,01	
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>				
<i>Autres actions</i>				
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		377 347,30	376 755,16	
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		18 142,00	16 285,00	
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		750,00	750,00	
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>				
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		358 455,30	359 720,16	
<i>Programmes nationaux</i>		249 955,30	258 820,16	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		108 500,00	100 900,00	
<i>Mission reversement legs</i>				
<i>Autres actions</i>				
<i>Actions de société et politique de santé</i>				
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		105 470,03	89 252,74	
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		105 169,85	88 817,29	
<i>Frais d'appel de dons</i>		68 872,55	64 305,95	
<i>Frais d'appel des legs</i>				
<i>Frais traitements des dons</i>		24 205,48	22 972,24	
<i>Frais de traitements des legs</i>			419,31	
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>				
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		11 360,62	1 083,34	
<i>Activités de récupérations</i>		731,20	36,45	
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		300,18	435,45	
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>				
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>				
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>				
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>				
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>				
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>				
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>				
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>				
<i>Frais de recherche partenariat</i>		300,18	435,45	
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		78 330,51	58 858,72	
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		14 616,32	13 452,88	
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		7 614,05	6 596,16	
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		7 002,27	6 856,72	
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		44 427,98	25 762,80	
<i>Frais de gestion</i>		33 775,76	14 382,07	
<i>Formation administrative</i>				
<i>Impôts et taxes</i>		1 335,62	1 268,96	
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		9 316,60	10 111,77	
<i>3.3 Autres charges</i>		19 286,21	19 643,04	
<i>Charges financières</i>		622,58	628,34	
<i>Dotations aux amortissements</i>		18 663,63	19 014,70	
<i>Charges exceptionnelles</i>				
TOTAL DES EMPLOIS		806 596,07	690 225,61	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			863,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			302 161,31	
TOTAL		806 596,07	993 249,92	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL	
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		31 523,40	21 151,26	
<i>Réalisées en France</i>		31 523,40	21 151,26	
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		32 070,62	16 989,39	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		32 177,90	27 804,75	
TOTAL		95 771,92	65 945,40	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		-1 111,66		
=- Utilisation		1 506,50	1 111,66	
=+Report				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-2 618,16	-1 111,66	

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
29/04/2016	Locaux rue Nicolas P	216 000,00				4 320,00	4 320,00
29/04/2016	Frais d'acquisition	19 800,00				396,00	396,00
29/04/2016	Frais d'agence	18 000,00				360,00	360,00
22/10/2016	Enseignes	6 426,00				642,60	642,60
03/11/2016	Maconnerie demolitio	11 959,26				797,29	797,29
09/11/2016	Honoraires amenagt l	15 240,00				1 016,00	1 016,00
09/11/2016	Electricité	31 336,80				1 253,47	1 253,47
09/11/2016	Menuiserie intérieur	13 038,00				521,52	521,52
09/11/2016	Menuiserie aluminium	4 107,60				164,30	164,30
09/11/2016	Plomberie ventilatio	12 829,20				513,17	513,17
09/11/2016	Cloison - Peinture	32 647,91				2 176,53	2 176,53
09/11/2016	Faux plafonds	12 316,98				821,14	821,14
09/11/2016	Sols souples	10 984,49				732,30	732,30
05/09/2017	Module itinérant en	13 915,60				1 886,34	1 886,34
17/04/2019	Dynamit -DELL Optip	2 217,60				217,65	217,65
17/04/2019	Dynamit - Ecran Led	364,80				35,80	35,80
12/06/2019	Noval Elec -Video p	861,60				128,44	128,44
12/06/2019	Noval Elec - travaux	340,30				50,73	50,73
22/07/2019	Cim Porraz- menuis	5 830,87				233,24	233,24
10/02/2021	Inmac Wstore on	329,88				109,96	109,96
06/04/2021	NF C.Chauffard achat	399,86				133,29	133,29
22/11/2021	Univr Casque in	2 400,00				800,00	800,00
10/12/2021	Interlude panneaux m	5 002,80				1 000,56	1 000,56
22/12/2021	BN - PC Dell	675,00				225,00	225,00
28/02/2022	NF C.Chauffard écran	149,00			149,00	41,53	41,53
11/05/2022	MG Pose menuise	2 946,00			2 946,00	75,29	75,29
20/12/2022	BN - PC Dell	1 127,54			1 127,54	11,48	11,48
	Total	441 247,09			4 222,54	18 663,63	18 663,63

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	16	1415	0,86	23489,00
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....)	37	1455,5	0,88	24161,30
réunions...	22	443,5	0,27	7362,10
Organisation de manifestations	75	841,5	0,51	13968,90
Communication, démarches auprès des médias	5	106,75	0,06	1772,05
Ventes au profit du CD	10	100	0,06	1660,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	0	0	0,00	0,00
Quête sur la voie publique ou à domicile	82	726	0,44	12051,60
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	14,5	0,01	240,70
Autres (dont heures mission Recherche)	23	272,25	0,17	4519,35
Total	290	5 375	3,3	89 225

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	4	7 170	4
Total	4	7 170	4

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6063 - Fournitures / Entretien	Frais de fournitures pour le Comité	39,25
6064 - Fournitures administratives	Fourniture de bureau pour Comité	2,49
6068 - Autres matières et fournitures	Achats pour bénévolat en radiothérapie, rencontre dispositif ARS, Cérémonie 30 ans bénévolat et Relais pour la Vie	352,49
6070 - Achats de marchandises	Achats Relais pour la Vie	83,09
6235 - Concours	Achat coupes pour Coupe de l'Espoir	56,00
6238 - Divers, pourboires	Achats divers (ex : fleurs décès, remerciements)	89,00
6251 - Voyages et déplacements	Frais de déplacements	1 240,78
6257 - Réceptions	Repas / Restauration	244,95
6281 - Cotisation organismes extérieurs	Adhésion annuelle Rando Santé Savoie	42,00
	Total	2 150,05

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4 783 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

5.2.5 Identité de l'entité établissant des comptes combinés avec les comptes du CD

Les comptes du Comité Départemental 73 sont combinés avec les comptes de la Ligue nationale contre le cancer.